



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2025, DU PLAN TRIENNAL DES
IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027 ET DU RÈGLEMENT
2024-566 – TAXATION 2025

AVIS est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, de la tenue de deux séances ordinaires du conseil, le jeudi 12 décembre 2024 à 15 h 30 et 15 h 45, à la salle du conseil situé au 35 chemin de North Hatley à Sainte-Catherine-de-Hatley, conformément aux articles 431 et suivants du *Code municipal du Québec*.

Les principaux sujets débattus au cours de la première séance à 15 h 30 auront trait à l'adoption du budget 2025 et du plan triennal des immobilisations 2025-2026-2027 et au cours de la deuxième séance à 15 h 45 du Règlement 2024-566 - Taxation 2025.

Donné à Sainte-Catherine-de-Hatley, ce 13 novembre 2024

Marc Marin

Directeur général et greffier-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS ANNONÇANT L'ADOPTION DU BUDGET 2025, DU
PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027 ET DU RÈGLEMENT 2024-566 –
TAXATION 2025**

Je, soussignée, Marc Marin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été publié et affiché conformément à la loi, au bureau municipal situé 35, Chemin de North Hatley à Sainte-Catherine-de-Hatley, au 50, de la Grand-Rue à Sainte-Catherine-de-Hatley et sur le site internet de la municipalité, à compter du 13 novembre 2024.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 13 NOVEMBRE 2024



MARC MARIN
Directeur général et greffier-trésorier